

La lettre de



Il y a quelques mois, nous nous interrogeons sur les conséquences de l'installation de Vélib'. Aujourd'hui encore, il est sans doute trop tôt pour tirer des conclusions précises, mais une chose est sûre : Vélib' n'a pas tué la nécessité pour les pouvoirs publics d'avoir des interlocuteurs tels que les associations cyclistes, bien au contraire. Notre travail demande plus que jamais que nous abordions aussi bien les questions de détail (comme le confort de tel ou tel aménagement, le besoin de stationnement à tel ou tel endroit, comme en témoigne le compte-rendu de notre réunion avec la voirie p. 2 et notre action du 25 novembre, p. 4) que les sujets de fond, notamment la place du vélo dans la ville et les politiques cyclables qui ont été menées à Paris ces 12 dernières années, sujet qui sera traité lors du colloque que nous organisons le 19 janvier (voir agenda p. 4).

Vélib' a également rendu caduque l'opposition à la construction de pistes cyclables sous le prétexte sempiternel qu' « il n'y a jamais personne sur ces pistes de toute manière ». En d'autres termes, Vélib' a eu le mérite de changer la donne en posant comme indiscutable la présence du vélo à Paris. C'est donc avec un regain d'énergie que nous abordons ces derniers mois de l'année, forts d'une population cycliste qui a considérablement augmentée et soucieux que l'avenir du vélo soit ouvert sur un horizon de liberté et de civilité, et non pas de coercition ou de culpabilisation. Notre nouveau logo, que vous pouvez voir sur cette page, ainsi que l'organisation d'une Assemblée Générale le 22 novembre marquent l'aboutissement du travail de nos adhérents visant à faire tourner une association qui leur ressemble.

Cécile Chartier
Présidente de Vélo 15et7

Vélo 15et7 : L'association des cyclistes du 15^e et du 7^e arrondissements

Association loi 1901 déclarée au J.O. du 31.01.1990

6 rue Blomet 75015 Paris

01 43 06 34 73

velo15et7@no-log.org

<http://velo15et7.free.fr>

Le vélo et la voirie : une affaire qui roule

Notre récente réunion avec les services de la 3^e Section Territoriale de Voirie fut fort fructueuse. Notre escarcelle est remplie de nouvelles (plutôt bonnes, mais pas toujours) qui intéresseront les habitants des 15^e et 7^e arrondissements.

Le suivi des demandes de Vélo 15et7 :

- Place Cambronne, au droit de la rue du Laos, nouveau pictogramme vélo (à l'endroit où des automobilistes stationnent parfois).
- Couloir de bus de la rue de Vaugirard entre porte de Versailles et rue Olier (Nids-de-poule) : une intervention ponctuelle est prévue pour le côté droit de la chaussée en attente d'une réfection globale qui a été demandée (mais elle n'interviendra pas avant 2009).
- De nouvelles aiguilles viendront remplacer l'actuel stationnement vélo peu pratique de la rue de l'Avre.
- Les crédits ont été demandés pour une réfection globale de la piste Pasteur-Garibaldi-Grenelle.
- Il a été demandé de refaire les contre-allées du boulevard des Invalides, direction nord-sud (sous réserve; de plus, la mairie du 7e tient absolument à y installer des ralentisseurs).
- Les nids-de-poule signalés face au 74 boulevard de Grenelle seront comblés dans les jours prochains.

Doubles sens cyclables :

La voirie a eu l'accord de la mairie du 15^e pour faire des doubles sens dans l'arrondissement, mais pas celui du 7^e. Des double sens ne seront donc installés que dans le 15^e :

- ✓ rue Juge et rue Tiphaine
- ✓ rue Fallempin
- ✓ passage des Entrepreneurs
- ✓ rue Sébastien Mercier
- ✓ passage Duguesclin
- ✓ place Duplex (autour de l'Eglise St Léon)

Les critères auxquelles furent soumises les décisions de créer ou non des doubles sens cyclables étaient contraignants :

- ➔ Il ne faut pas que la voie débouche sur un carrefour régi par un feu (sinon l'installation

entraînerait également modification du carrefour).

- ➔ Il ne doit pas y avoir de stationnement du côté du passage des vélos en contresens.
- ➔ Ces doubles sens sont dans des zones 30.

Ces contraintes rendent difficiles un certain nombre de demandes que nous avons faites, qui restent cependant à l'étude en attente d'une modification des exigences en matière de doubles sens.

- Il faudra donc encore attendre pour :

- Le double sens du rond-point du Pont Mirabeau
- rue Léon Séché
 - Sont à l'étude :
- rue Balard entre rue Sébastien Mercier et le rond-point du Pont Mirabeau.
- place Etienne Pernet

Divers :

- Les bordures sur chaussée (passages piétons protégés, zones pavées) sont encore trop hautes. Vélo 15et7 va faire un inventaire pour que la voirie puisse intervenir, en commençant par le quartier Commerce.
- Suite à notre constat d'un manque de stationnement dans certains quartiers, une zone de stationnement 2-roues sera installée rue Fondary (face à l'arrêt Noctilien) et à Montparnasse (partie 15e, en bas de la place)
- Le format de la « Vélo-fiche » (fiche de doléance) que nous avons proposé à la voirie leur convient.
- Toute la zone entre le boulevard Victor et le périphérique va être réaménagée en raison de l'interconnexion T2/T3 à porte de Versailles. Il y aura une piste bi-directionnelle sur l'avenue Ernest Renan et une piste bi-directionnelle sur l'avenue de la porte d'Issy. Interconnexion avec Louis Armand. Ces installations ne seront pas construites avant fin 2009.

Hôpital Georges Pompidou

Depuis longtemps, notre association a attiré l'attention des autorités sur les difficultés à rejoindre à vélo l'Hôpital Georges Pompidou.

Bien que les problèmes des cyclistes soient bien sûr notre principale préoccupation, nous avons pu, conformément à notre souci constant, observer que nous n'étions pas les seuls à avoir ce problème :

- l'intensité et la vitesse de la circulation dans la rue Leblanc, très large et à sens unique, rend sa traversée à pied très difficile, en particulier pour les personnes se rendant à l'hôpital, dont beaucoup sont évidemment dans des conditions de santé délicates ;

- les autobus 42, 88 et, depuis peu, 169, dont le terminus se nomme "Hôpital Georges Pompidou", ne marquent en fait qu'un arrêt devant l'hôpital, mais sur le trottoir opposé, et leur terminus effectif se situe, en réalité, à l'arrière de l'hôpital, dans un endroit très malcommode d'accès à partir de l'Hôpital ;

- l'entrée du service des urgences se trouvant elle aussi à l'arrière de l'Hôpital, les ambulances arrivant de l'Est doivent faire presque le tour complet de l'Hôpital pour y accéder, certaines prenant parfois à contresens le tronçon de la rue Florian-Delbarre qui pourrait très bien les y accueillir à double sens.

Les raisons de ces difficultés résident en fait surtout dans le plan de circulation adopté, consistant en une circulation à sens unique, dans le sens giratoire, autour de l'hôpital. Les sinuosités de la rue Leblanc, créées à dessein dans le but de ralentir les automobiles, ont eu au contraire pour effet de faire ressembler ce tronçon de rue à un circuit de course automobile, avec une visibilité faible entre piétons et automobilistes. De plus, cette rue sert de voie d'accès vers le souterrain passant sous le parc André-Citroën, et voit donc passer une circulation de transit qui n'a strictement rien à y faire.

Nous avons donc depuis longtemps réfléchi à ces problèmes, en particulier en discutant avec différents partenaires dans les instances auxquelles nous participons, conseil de quartier Citroën-Boucicaut et groupe "Circulation-Transports" du CICA du 15^e arrondissement. Et nous avons bien sûr évoqué ce problème, et fait des propositions, lors de nos rendez-vous réguliers avec les services de la 3^e section

territoriale de voirie.

Nous avons par exemple proposé de créer, sur l'ensemble des deux rues entourant l'hôpital, une voie à contresens de la circulation générale, réservée aux autobus, taxis, ambulances et cyclistes, ce qui permettrait d'implanter le terminus des bus juste devant l'hôpital, et sur le même trottoir, et de ralentir la circulation des automobiles dans ces deux rues. Une autre de nos suggestions était de faire passer l'ensemble de la circulation générale, dans les deux sens, rue Florian-Delbarre derrière l'hôpital, et de réserver la rue Leblanc aux autobus, taxis, ambulances, vélos, dans le cadre d'une circulation apaisée.

Ces propositions ont, comme il se doit, été attentivement examinées par les services de la voirie, qui en ont évalué avantages et inconvénients, et étudié la faisabilité technique, prenant en compte des paramètres divers, en particulier en termes de sécurité et de réglementation.

Un projet, assez proche de notre seconde proposition, nous a été présenté lors d'une de nos récentes entrevues. Nous aurons certainement à nouveau l'occasion de travailler avec les services de la voirie pour encore améliorer ce qui nous a été présenté, en particulier dans le domaine spécifique qui est le nôtre, les cheminements des cyclistes. Il nous importe par exemple de savoir si la zone piétonne située entre le parc André-Citroën et le "jardin noir", par lequel passent, pour rejoindre ou quitter l'hôpital, la plupart des nombreux cyclistes qui y travaillent, a effectivement le statut d'"aire piétonne", ce qui autorise les cyclistes à y circuler. Il faudra aussi que les cyclistes puissent traverser cette zone, y accéder et la quitter, tant du côté de la rue Leblanc que de la rue de la Montagne de la Fage, de façon commode et sans conflits avec les piétons.

Nous aurons bientôt l'occasion d'approfondir ce sujet, entre nous comme dans différentes instances. Ce projet intéressant, à l'origine duquel se situe Vélo 15et7, mais au bénéfice de nombreux autres catégories d'usagers, est programmé pour 2008.

Abel Guggenheim

Brèves

Concours photo

Les photos lauréates du concours « Photographeur un Monde Durable », sur le thème « Le vélo en ville » sont actuellement exposées à la mairie du 9^e arrondissement (9 rue Drouot).

Vie du 15^e arrondissement

Philippe Goujon, député du 15^e Nord, nous propose de répondre à un questionnaire afin de « bâtir avec nous l'avenir de notre 15^e. » Le questionnaire est distribué dans les boîtes aux lettres et sur internet à l'adresse :

<http://www.philippegoujon.fr/spip.php?article187>

Les propositions seront débattues le samedi 24 novembre au théâtre Sylvia Montfort, 106, rue Brancion, de 9h à 13h.

Faisons entendre la voix des cyclistes !

Nouveau logo

Notre nouveau logo est le résultat du travail inspiré et efficace de deux adhérents de Vélo 15et7, Eric Poulachon et Nathalie Privat (secrétaire).

Santé

L'Afsset (Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail) a évalué le coût de traitement de l'asthme et de la prise en charge des soins du cancer des pathologies liées à la pollution.

La dépêche complète se trouve sur :

<http://www.actu-environnement.com/>

Breve transmise par Isabelle Lesens :

<http://monsieur.wanadoo.fr/velo-actus/>

Site Internet

Envoyez-nous vos « Vélo-fiches » !

Une nouvelle page est apparue sur notre site : la « Vélo-fiche », dans la rubrique « Alerte Voirie ». Si vous constatez un équipement en mauvais état sur vos trajets vélos, que ce problème est situé dans le 15^e ou le 7^e, prenez une photo si vous le pouvez, et envoyez-nous votre doléance telle qu'indiquée sur le site, et nous la transmettrons aux services de voirie.

Rendez-vous sur le site :

http://velo15et7.free.fr/articles/article.php3?id_article=85



L'Agenda

Mercredi 21 novembre : Conseil du Quartier Citroën-Boucicaut à l'école 197 rue Saint Charles, de 19h à 21h.

Jeudi 22 novembre : Assemblée Générale de Vélo 15et7.

Dimanche 25 novembre : Action « Prenez la mesure ! » (Voir tract ci-joint) RDV place du Commerce, à côté du Kiosque, à 14h.

Samedi 1^{er} décembre : Véloration ! Célébrons le centenaire d'une des plus grandes inventions du siècle : le roulement à billes ! RDV à 14h place du Châtelet.

Lundi 3 décembre : Conseil du 15^e arrondissement. **Mardi 4 décembre** : Conseil du 7^e arrondissement.

Samedi 19 janvier 2008 : Le colloque co-organisé par Vélo 15et7 intitulé "1996-2008 : Douze ans de politique cyclable à Paris" retracera l'histoire du vélo dans la capitale pour mettre en valeur ce qui a déjà été réalisé, tracer des pistes sur ce qui reste à faire et encourager les candidats aux prochaines élections municipales à poursuivre et amplifier, qualitativement comme quantitativement, cette politique, et faire du vélo un mode de déplacement à part entière à Paris. L'annonce, et bientôt le programme, sur

<http://12ansdepolitiquecyclableaparis.blogspot.com>

Pour finir, nous avons le bonheur de vous faire part de la naissance d'une nouvelle zone de stationnement pour que nos vélos restent bien au chaud et à l'abri des intempéries à Montparnasse, côté gare Pasteur (c'est l'accès « dépose-minute » voitures et taxis, au bout des quais, Bd Pasteur).

avec



Dimanche 25 novembre 2007

Prenez la mesure !

Equipez-
vous d'un
mètre et venez
nous rejoindre
pour mesurer les
périlleux dénivelés
du quartier Commerce

Lors des travaux du quartier Commerce, l'installation de zones pavées s'est souvent accompagnée de bordures rudes à franchir à vélo. La norme voudrait qu'elles soient de 2 cm de haut; en réalité elles sont souvent bien plus hautes. Aidez-nous à les recenser afin que les services de voirie puissent corriger ces erreurs.

RDV place du Commerce
à côté du kiosque, à 14h,
muni d'un mètre.